

Diplôme national du brevet

Session juin 2019 – résultats provisoires de l'académie de Strasbourg

En juin 2019, sur 21 502 candidats présents à l'examen du diplôme national du brevet (DNB), 85,1 % ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite de la série générale est de 86,9%, contre 65,0% pour la série professionnelle. Les filles ont un taux de réussite supérieur de 7,8 points à celui des garçons. Elles sont également plus nombreuses à obtenir une mention : 81,5% des admises contre 74,8%.

21 502 présents
18 289 admis
- 2,7 points par rapport à 2018
78,3% de mentions
89,0% de réussite chez les filles

REPÈRES

Les résultats par série

Comme en 2018, l'obtention du diplôme national du brevet repose sur des points cumulés au contrôle continu et aux épreuves du contrôle final. L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture représente 400 points. Depuis la session 2018, les épreuves de l'examen final sont notées sur 400 points. L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur un total de 800.

	Séries		Ensemble
	générale	pro	
Présents	19 681	1 821	21 502
Admis	17 106	1 183	18 289
% réussite	86,9	65,0	85,1
Évol° /2018 (pts)	-1,8	-11,6	-2,7

Source : MEN-Cyclades

La série générale, qui regroupe 91,5% des présents, détient le taux de réussite le plus élevé (86,9%), en baisse par rapport à 2018 de 1,8 point. La série professionnelle (8,5% des présents) affiche un taux de réussite plus faible (65,0%), et enregistre une baisse de 11,6 points par rapport à la session précédente.

Les résultats par département

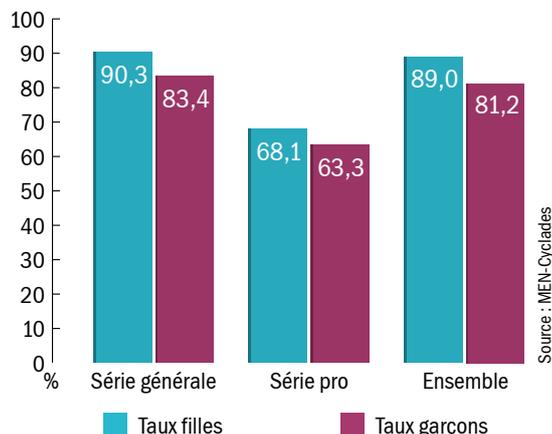
Cette année encore, le Haut-Rhin affiche un taux de réussite plus élevé que le Bas-Rhin (85,2% contre 85,0% toutes séries confondues). Avec 7,2 points d'écart en faveur du Haut-Rhin, la différence est plus marquée dans la série professionnelle. Elle est de 0,3 point pour la série générale. Le taux de réussite pour l'ensemble des deux séries recule entre 2018 et 2019 dans le Bas-Rhin (-2,6 points) comme dans le Haut-Rhin (-2,9 points). La baisse est plus accentuée pour la série professionnelle (-12,0 points dans le Bas-Rhin et -11,1 points dans le Haut-Rhin).

Séries	Bas-Rhin		Haut-Rhin	
	2019	2018	2019	2018
Générale	86,8%	88,6%	87,1%	89,0%
Professionnelle	61,4%	73,4%	68,6%	79,7%
Ensemble	85,0%	87,6%	85,2%	88,1%

Source : MEN-Cyclades

Les résultats filles/garçons

Autant de filles que de garçons se sont présentés à l'examen en juin 2019. Comme tous les ans, les filles réussissent mieux dans les deux séries : elles sont 89,0% à obtenir leur diplôme, soit 7,8 points de plus que les garçons.



Les mentions

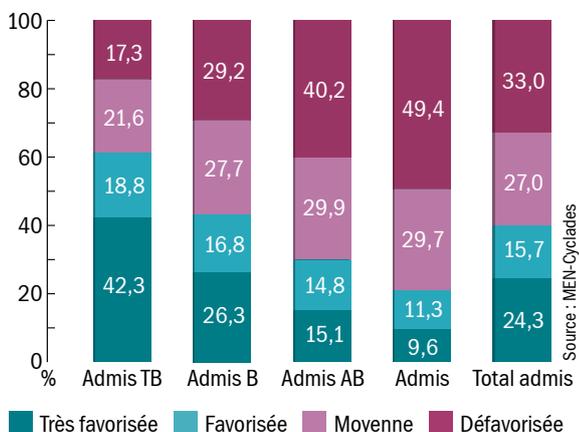
Mention	Série		
	Générale	Pro	Ensemble
TB	5 042	48	5 090
B	4 290	208	4 498
AB	4 365	365	4 730
% de mentions	80,1	52,5	78,3

Source : MEN-Cyclades

▲ Huit candidats diplômés sur dix ont obtenu une mention dans la série générale (80,1%), soit une baisse de 2,1 points. En un an, dans la série professionnelle, ils sont 52,5% à bénéficier d'une mention, taux inférieur de 13,6 points à celui de 2018. 29,5% des lauréats de la série générale ont décroché une mention très bien, alors qu'ils ne sont que 4,1% dans la série professionnelle.

L'origine sociale

La réussite au DNB est très dépendante de l'origine sociale des candidats. La quasi-totalité des élèves issus d'un milieu très favorisé obtient le brevet (96,9%). Parmi les candidats issus d'un milieu défavorisé, le taux de réussite est inférieur de 21,1 points. 61,1% des lauréats ayant obtenu une mention très bien sont issus d'un milieu très favorisé ou favorisé. Près d'un candidat sur deux admis sans mention est originaire d'un milieu social défavorisé (49,4%).



Les séries du DNB

Série générale

Élèves des classes de troisième générale de collège.

Série professionnelle

Élèves de troisième prépa pro, élèves en dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (Dima)...

Définitions

Taux de réussite

Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents. On considère comme présent un candidat ayant participé au moins à une épreuve.

L'origine sociale

Elle est déterminée à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles
- Favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres et des professions intermédiaires
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs et autres inactifs.

Source

Les données sont issues de l'application Cyclades utilisée par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse pour la gestion du DNB. Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement du mois de septembre.